

# Le faux courrier vient bien de la mairie de Cholet

L'équipe de Gilles Bourdouleix voulait adresser à la presse un faux courrier des lecteurs. Mais le pot aux roses a été découvert. Qui a rédigé le message ? Selon nos infos, le directeur général adjoint de la Ville.

OF 16/10/2013

Créé 11/10/2013 11:51  
Dernière impression Jamais  
Personnes associées  
Auteur Christian Cren  
Ajouter un auteur  
Dernière modification par Pas encore enregistré  
[Afficher toutes les propriétés](#)

« Il n'y a rien dans le mail. Prouvez-moi que le texte a été rédigé ici à la mairie. » Lundi soir, au conseil municipal de Cholet, le maire Gilles Bourdouleix met au défi ses opposants de démontrer sa version de l'histoire. Mais le message n'avait pas révélé tous ses secrets...

L'histoire démarre vendredi : son équipe adresse par erreur à la presse locale un courriel portant la mention : « Il ne faut pas que la presse voie quoi que ce soit ». A l'intérieur, un « courrier de lecteurs » en pièce jointe, et les instructions du directeur de cabinet à la secrétaire de sa permanence parlementaire pour le faire envoyer, à l'insu de la presse, par des sympathisants.

## Créé vendredi à 11 h 51

Ce faux courrier des lecteurs, rédigé à la manière de Cyrano de Bergerac, propose aux journalistes d'aller voir sur le site de la communauté d'agglomération, un communiqué détaillé sur la mise à pied de la directrice de l'Ehpad de Trémentines, en s'étonnant du traitement de l'affaire par la presse. Communiqué qui n'a jamais été adressé à la presse, le maire ayant coupé toute relation avec les journaux locaux.

Qui se cache derrière ce courrier ? A son opposition, Gilles Bourdouleix répondait lundi qu'il s'agissait du texte « envoyé par un monsieur pour voir si ça ne posait pas de problème ». Derrière le « monsieur », « des Choletais proches de



L'origine de la pièce jointe « courrier des lecteurs » est bien la mairie de Cholet, ici vue du ciel.

la majorité », selon l'adjoint John Davis. Ils auraient envoyé leur projet de courrier à la mairie « pour que rien ne nous gêne dans ce texte, ce qui est bien légitime », d'où quelques « amendements ».

## Conseil de discipline

Une version déjà farfelue. Car en regardant « dans » le mail, précisément, on apprend encore plus de choses. Le document en pièce jointe, rédigé à l'aide du logiciel Word, a bien été créé à la mairie. Précisément vendredi, à 11 h 51, par un certain... Christian Cren, directeur général adjoint de la Ville de Cholet et dé de la communauté d'agglomération du Choletais. Le nom de l'auteur y figure en toutes

lettres.

Coïncidence : le fonctionnaire siégeait dans le conseil de discipline qui a sanctionné la directrice de la maison de retraite de Trémentines. Mais le nom de M. Cren n'apparaissait pas parmi les protagonistes de l'histoire dans l'interprétation qu'en a faite John Davis lundi soir : « Après un échange téléphonique, et en toute logique, le directeur de cabinet a envoyé ce texte à la permanence parlementaire, où devait par ailleurs passer notre concitoyen pour signer la déclaration. » Et Gilles Bourdouleix d'ajouter : « Evidemment, on leur a conseillé que la presse ne sache pas, avant, qu'on a échangé sur le sujet », pour éviter « un pataquès ». On est en droit de

trouver le procédé douteux, et le raisonnement tortueux...

Au final, cette affaire en dit long sur un système qui vise à manipuler la presse locale.

Au moins trois personnes, agent de la collectivité, salariée de la permanence et directeur de cabinet, auraient donc conjugué leurs efforts pour aider un soi-disant lecteur mécontent des journaux locaux. Une vraie « fable », a dénoncé l'élu d'opposition Gildas Guguen, où le dindon de la farce a failli être la presse.

Emeric EVAIN.